

Service Connaissance, Aménagement, Planification

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS**

Réunion du 17 février 2022

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie à la direction départementale des Territoires, le jeudi 17 février 2022 à 14h00, sous la présidence de M. Yann GOALABRÉ chef du Service Connaissance Aménagement et Planification et représentant M. le préfet du Cher.

Ont participé au vote :

M. Y. GOALABRÉ, président de la commission **et mandaté par** M. GIBOUREAU représentant L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)

M. A. MILESI, représentant la DDT du Cher **et mandaté par** M. L. GIRAUD, représentant Chambre des Notaires du Cher

M. D. de MONTALIVET, représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher **et mandaté par** M. B. SERVOIS, représentant le syndicat départemental des propriétaires forestiers

M. A. DEQUIEDT, représentant les Jeunes Agriculteurs du Cher **et mandaté par** M. X. CREPIN, représentant l'association des maires du Cher

M. B. PERROCHON, représentant la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

M. P. VAN NIEUWERKE, représentant l'association Nature 18 **et mandaté par** M. J.C. BOURDIN, représentant le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

M. J.C. ROUX, représentant la Chambre d'agriculture du Cher

M. P. DE JOUVENCEL, représentant l'association des maires du Cher **et mandaté par** M. F.H. de CHAMPS, représentant la Fédération des chasseurs du Cher

M. E. LE MINTIER, représentant la coordination rurale du Cher

Étaient excusés :

M. A. MAZE, Président du Pôle d'Équilibre Territorial et rural Centre Cher

Mme. M. BILLON, représentant la Confédération Paysage du Cher

Étaient absents :

Patrick BARNIER, représentant le Conseil Départemental

M. GIBOUREAU représentant L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)

M. A. GUIDOUX, représentant l'association départementale des communes forestières

Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :

M. A. GUEYDAN, DDT
M. T. GUENIOT, DDT
Mme. V. ROSSIGNOL

Quorum : le quorum est atteint puisque 15 membres (8 + 7 pouvoirs) sur 20 sont présents.

➤ **Dossiers soumis à saisine obligatoire:**

Projet de parc éolien à Lury-Sur-Arnon

Demandeur : Lury Energie

Contre : 5
Abstention : 5
Pour : 5 (*)

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

***Le président donne un vote favorable, or en cas de partage des voix, sa voix est prépondérante**

PC 018 266 21 00002

Demandeur : M. CHAGNON Jean - Marie

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de fourrage, de matériel et d'animaux avec couverture photovoltaïque.

Adresse du terrain : lieu-dit : « La Chaume au Roi » – 18160 – Touchay

Contre : 12
Abstention : 3
Pour : 0

Avis :

La commission a rendu un avis défavorable à la majorité

Considérant que le projet n'apparaît pas justifié au vu des éléments apportés par les membres lors de la commission. En particulier, la nécessité de la construction de ce nouveau bâtiment pour le besoin de l'exploitation de M. CHAGNON n'est pas démontrée. Par ailleurs la situation à plus de 2 kilomètres du siège d'exploitation, en situation excentrée par rapport au parcellaire exploité soulève également des questions et contribue au mitage de l'espace rural.

PC 018 209 21 30006

Demandeur : EARL DE LA NOIRIE représentée par JESSIER Vincent

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel agricole et de céréales avec couverture photovoltaïque.

Adresse du terrain : 33, route de St Amand – 18200 – Saint Georges de Poisieux

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 030 21 A0017

Demandeur : EARL DES GRANDS NIVEAUX représentée par BAHUT Bertrand

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de fourrage (inférieur à 1000 m³) et de matériel agricole avec couverture photovoltaïque.

Adresse du terrain : lieu – dit : « Les Grands Niveaux »– 18410 – Blancafort

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 167 21 V0004

Demandeur : EARL DU GRAND PREUGNAT représentée par JUBERT Serge

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel agricole et de céréales avec couverture photovoltaïque.

Adresse du terrain : lieu – dit : « Le Grand Preugnat »– 18310 – Nohant en Graçay

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 030 21 A0015

Demandeur : ETPA PETIT Pascal représentée par PETIT Pascal

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de fourrage (inférieur à 1000 m³) et de matériel agricole avec couverture photovoltaïque.

Adresse du terrain : lieu – dit : « Les Martins »– 18410 – Blancafort

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 245 21 30011

Demandeur : GAECDE BEAUPETIT représenté par GAMBADE Frédéric

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de nurserie.

Adresse du terrain : lieu – dit : « Beupetit » – 18360 – Saulzais le Potier

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 238 21 00005

Demandeur : M. LAFFIN Florian

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de fourrage avec couverture photovoltaïque.

Adresse du terrain : lieu-dit : « Les Chataigniers » – 18360 – Saint Vitte

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 011 21 A0011

Demandeur : TEMPERVILLE Anne-Marie

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de fourrage, de matériel, de céréales et d'abri pour deux chevaux avec couverture photovoltaïque avec local technique.

Adresse du terrain : lieu-dit : « Le grand Montoux » – 18410 – ARGENT SUR SAULDRE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 160 21 00004

Demandeur : GAEC FOURNIER représenté par FOURNIER Nicolas

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation sur aire paillée, de stockage de paille et de fourrage avec couverture photovoltaïque.

Adresse du terrain : lieu-dit : « Les Quatre Vents » – 18350 – Nérondes

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

➤ **Dossiers soumis à auto-saisine:**

Cub 018 153 22 02001

Demandeur : M. NICOLET Adrien

Nature du projet : La construction d'une maison d'habitation dans le cadre d'une exploitation agricole

Adresse du terrain : lieu – dit : « Brande des Cosses » – 18170 – Morlac

Contre : 4 (*)

Abstention : 7

Pour : 4

Avis :

La commission a rendu un avis défavorable à la majorité

**Le projet d'habitation se situe à 1 kilomètre des bâtiments d'exploitations, en dehors de toute partie actuellement urbanisée du territoire communal.
La nécessité pour l'exploitant de résider sur l'exploitation devrait conduire à un projet situé à proximité immédiate des bâtiments d'exploitation.**

***Le président donne un vote défavorable, or en cas de partage des voix, sa voix est prépondérante**

Cub 018 073 21 00034

Demandeur : M. VIGNERON Arnaud

Nature du projet : L'installation de panneaux solaires flottants sur 80 000 m², sur une ancienne gravière et la construction d'un local technique

Adresse du terrain : lieu – dit : « L'flon » – 18190 – Corquoy

Contre : 13

Abstention : 1

Pour : 1

Avis :

La commission a rendu un avis défavorable à la majorité

La demande de certificat d'urbanisme porte sur un espace naturel situé en zone inondable. Les éléments d'information ne permettent pas d'apprécier l'impact du futur projet en termes de consommation d'espace naturel.

➤ Le président clôt la séance à 15h00

Le président de la CDPENAF

YANN GOALABRÉ